

Réf: Dossier N° : 55486

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « BON VIVRE GROUPE'S » en abrégé «BVG SARL »
Siège social : BINGERVILLE - BLANCHON B -(LOT 42, ILOT 14) 21,
BP 428 BINGERVILLE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 15 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BON VIVRE GROUPE'S » en abrégé «BVG SARL ».

Objet: Constructeur, bâtiment, Promoteur immobilier, Aménagement foncier, Électrification, Import-Export, Forage, Production, Transformation, Distribution des produits Agropastoral, Distribution des produits halieutique, Divers;

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1.000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: BINGERVILLE - BLANCHON B -(LOT 42, ILOT 14) 21, BP 428 BINGERVILLE

GERANT: Monsieur AKA N'GUESSAN CLEMENT.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-26770 du 15/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24308 du 15/10/2018

